

## RAPPORTS

### Rapport sur l'élevage en Afrique équatoriale française

*(Conférence de LUKNOW, 13-22 février 1950)*

EN régions tropicales et équatoriales de l'Afrique française, l'élevage est avant tout conditionné par la pathologie : il est impossible, dans ces territoires, de pratiquer l'animaliculture en dehors du contrôle du microscope. C'est là un axiome que doit avoir perpétuellement présent à l'esprit celui dont l'activité doit s'orienter dans ce sens : sinon un échec cuisant sera la conclusion de la non-observation de cette règle.

Si, dans certaines de ces régions, l'élevage semble pouvoir se maintenir en dehors de la pathologie, il n'est en réalité que le fait d'une observation superficielle ; en zone sahélienne, le stationnement et le déplacement des troupeaux répondent, en dehors des considérants alimentaires, à cette règle dominante, qui, si elle n'était respectée, entraînerait la disparition du cheptel.

Un deuxième point sur lequel il faut encore porter l'attention est celui de l'éleveur, du propriétaire du bétail. Dans de nombreuses régions africaines, l'élevage n'existe pas parce qu'il n'y a pas d'éleveurs. Le cas est typique avec les populations sédentaires fétichistes de la zone oubanguienne : en de nombreux points de ce territoire où aucun élevage n'existait, il a suffi de l'arrivée d'un groupe d'éleveurs, les Peuls, et de leur bétail, pour que celui-ci s'implante. Mais il n'a pas débordé le groupement humain qui l'a introduit et les populations locales lui sont restées réfractaires.

Au Moyen Congo où aucun élevage de gros bétail n'existe en dehors des fermes que nous avons créées, il nous a été impossible de faire appel, pour l'entretien de nos animaux, aux races humaines locales ; il semble qu'il y ait antinomie complète entre ces deux facteurs : le bétail et le Bantou d'A.E.F. Pour réussir, il nous a fallu nous adresser encore à un éleveur : au Peul en l'occurrence.

Ce phénomène est vrai, non seulement pour l'élevage du gros bétail, mais également pour celui des petites espèces : passant de la rive droite à la rive gauche du Chari où existent des populations de même origine et de mêmes mœurs, on trouve sur la rive gauche des moutons alors que sur l'autre

rive, où les conditions de climat et de végétation sont absolument identiques, on ne rencontre que des chèvres.

L'élevage du porc est soumis à la même influence humaine. Il se trouve exclu des zones islamisées où, cependant, il s'acclimate et vit parfaitement.

Cette influence de l'éleveur sur son bétail est particulièrement marquée en Afrique Centrale : sur les vastes espaces qui s'étendent du Soudan anglo-égyptien à l'Océan Atlantique, les éleveurs d'une même race possèdent un même bétail. Et ceci est vrai à tel point qu'il y a identification complète entre le bétail et son éleveur. A titre d'exemple, on doit citer le groupement Peul. Celui-ci se divise en Peuls sédentaires — ou plus exactement sédentarisés — et en Peuls nomades. Ce dernier groupement se subdivise en trois familles, les Djafoun, les Akou et les Ouaddabbé. A chacune de ces subdivisions s'applique très exactement un type de bétail : le type peul chez les sédentaires, le Djafoun ou Bororo rouge chez les Djafoun, les Akou ou Bororo blancs chez les Akou, les Ouaddabbé chez les Ouaddabbé. L'entretien d'un type de bétail par un autre groupement que celui qui le détient est exceptionnel et, lorsqu'il se produit, il s'agit le plus souvent de quelques individus, vite absorbés par le métissage.

Cette notion de l'éleveur est indispensable à connaître en Afrique Centrale, car, en bien des cas, l'extension ou l'introduction d'espèces nouvelles se heurtera à cet obstacle humain autrement important que les difficultés d'ordre purement zootechnique.

Un autre fait est à noter : il est des régions, telles l'Oubangui, le Moyen Congo, le Gabon, où la question posée est celle-ci : il n'y a pas d'élevage et les populations de ces pays sont sous-alimentées et carencées en matières azotées. Aussi, notre premier devoir est-il de créer un élevage dans ces régions, la question qualité de l'élevage n'apparaît alors que secondaire, celle du mouton étant l'objectif principal ; il s'agit, en un mot, de faire avant tout à manger, avant de songer à faire de la qualité. Cet objectif a été pleinement réussi par nous en Oubangui où, en 1932, il existait à peine quelques milliers

d'animaux, tout près de la frontière camerounaise, alors qu'aujourd'hui on compte près de 300.000 têtes réparties à la fois à l'Ouest et à l'Est. Ce résultat n'a pu être obtenu qu'en pratiquant, avant tout, une politique d'élevage basée sur le facteur humain.

\* \*

Avant d'aborder l'examen des espèces animales domestiques peuplant le Tchad, un rapide exposé de la situation du pays est nécessaire. L'Afrique Équatoriale Française est située entre le 5° degré latitude sud et le 23° 5 latitude nord. Aussi, tous les climats s'y étagent-ils en zones climatiques : climat saharien, sahélien, soudanien, oubanguien, équatorial, ayant chacun ses caractéristiques propres. A chaque climat correspond un type végétatif particulier : végétation contractée ou diffuse en zone saharienne avec comme plante type le « had » (*Cornacula monacantha*), végétation diffuse, à base de graminées parsemées et surtout de mimosées en zone sahélienne, brousse soudanaise en zone soudanaise, forêt entrecoupée de vastes espaces herbeux en zone oubanguienne, forêt équatoriale dense en zone équatoriale, l'aspect végétatif étant fonction tant de la nature du sol que de l'importance et de la répartition de pluies.

Les meilleures zones d'élevage sont celles correspondant aux zones sahélo-saharienne, sahélienne et sahélo-soudanaise, à l'intérieur desquelles transhume le bétail suivant la saison ; du 9° degré en saison sèche au 14° degré en saison des pluies.

Au-dessous du 9° degré, aux conditions climatiques mauvaises pour l'élevage se surajoute un autre facteur : la tsé-tsé, vecteur des trypanosomes.

## A. — BOVINS

**Productivité des races indigènes, communes et sélectionnées pour le lait, la viande et le trait.**

### a) Bovin Kouri ou Bœuf du lac Tchad ou Boudouma

Le bovin Kouri dans son type vraiment pur ne se rencontre que dans la région insulaire du lac Tchad. C'est au niveau des îles de Djibadala, Koromerom, Bagabol que se trouvent les spécimens les plus représentatifs de la race. Sur le pourtour du lac, et principalement à l'est, chez les Kanembous, cet animal a donné naissance, par croisement avec des zébus vrais, à de nombreux métis.

Du point de vue de son origine, on peut considérer cet animal comme le descendant de taurins peuls, à robe blanche, modifié par le milieu et légèrement métissé de zébu.

**Caractères zootechniques. — Aspect général :**

animal de robe blanche, massif, imposant, à énorme cornage.

Robe : le type primitif est entièrement blanc, mais beaucoup de sujets considérés comme purs sont tachetés de noir ou de noir grisâtre.

*Taille et poids :*

Taureaux.....	150 cm. — 600 kg.
Bœufs .....	152 cm. — 750 kg.
Vaches.....	138 cm. — 450 kg.

Le cornage est la partie la plus caractéristique du bœuf du lac. A l'état normal, la longueur des cornes varie de 60 à 90 centimètres, mais elles peuvent atteindre 1 m. 50. Leur circonférence à la base s'étage entre 30 et 55 centimètres. Leur couleur est blanc jaunâtre. Le plus souvent, elles sont en lyre verticale ou en large croissant à pointes rapprochées : cet ensemble constitue le cornage dit normal.

Les cornes dites « en bouée » constituent la déformation la plus courante. Elles se caractérisent par un très net rétrécissement à la base, puis par un évasement brusque qui élargit le diamètre de celle-ci de façon parfois considérable. Le cornillon qui occupe toute la longueur de la corne est creux ou creusé d'aréoles et l'épaisseur de la couche cornée est généralement très faible.

**Aptitudes laitières. — Production moyenne.**

Production totale journalière (y compris la consommation du veau), mars-avril : 3 l. 200.

Durée de la lactation : cinq à six mois suivant la saison du vêlage.

Utilisation du lait : beurre et consommation familiale.

**Composition du lait :**

Densité.....	1.029,3
Matière grasse ‰ .....	42
Acidité Dornic.....	22
Lactose ‰ .....	48,3
Chlorure ‰ .....	1,07
Extrait sec total ‰ .....	127
Extrait sec de graisse ‰ ..	83

La plus grosse partie de la production en lait est destinée à la fabrication du beurre. Une très faible quantité, dans les régions nord-sahéliennes, est transformée en un fromage extrêmement sec donnant une impression de calcaire.

**Récolte du lait :** elle se fait soit dans la *bouxa* (courge évidée surmontée d'un col de fibres de palmier tressées), soit dans le *korio* (sorte de bouteille à large col, faite en fibre du palmier *Hyphaene Thebaica*, imperméabilisée ensuite).

Le lait est conservé soit dans le récipient de la récolte même, si la quantité est suffisante après la traite de l'ensemble du troupeau (les vaches sont traitées soit toutes dans le même récipient, soit dans

unealebasse et le lait versé dans un vase commun), soit versé dans un récipient de même nature, mais plus grand, où le lait caille naturellement. Aucun écrémage n'est, ni ne peut être fait.

**Aptitudes à la viande.** — L'aptitude à la production de viande est très bonne chez cette race qui est naturellement portée à l'engraissement et dont la conformation « allongée » répond parfaitement aux desiderata de la boucherie. Castrés, les bœufs du lac Tchad sont d'excellents animaux de boucherie, dont le rendement en viande nette dépasse souvent 50 % pour un poids moyen de viande abattue de 250 à 300 kilos.

**Aptitudes au travail.** — L'aptitude au travail est beaucoup moins bonne. Leur tempérament lourd et lymphatique en fait de mauvais porteurs. Leurs allures sont lentes et ils souffrent du soleil et du manque d'eau. Ils ne conviennent guère au portage que dans les régions de dunes sablonneuses des environs du lac, et encore se fatiguent-ils vite dès qu'arrivent les heures chaudes.

#### b) Zébu Arabe

Animal eumétrique, de poids moyen (300 kilos), aux formes fines et aux qualités laitières moyennes.

C'est à cette race que doit être rattachée l'immense majorité du troupeau tchadien : on peut estimer qu'il faut y rapporter au moins 3.500.000 individus sur les 4.000.000 qui y existent.

Pratiquement, il peuple tout le Territoire du Tchad, mais son aire de peuplement optima correspond aux départements du Ouaddai, Batha et Kanem, le Batha étant celui où la race atteint son développement le plus complet et le plus harmonieux.

**Aptitudes laitières.** — Production :

Production totale journalière (y compris la consommation du veau) : 2 l. 250.

Durée de la lactation : quatre à cinq mois suivant la saison du vêlage.

Utilisation du lait : beurre et consommation familiale.

Composition du lait :

Densité. ....	1,030
Matière grasse ‰	48
Acidité Dornic. ....	18
Lactose ‰	55
Chlorure ‰	1,4
Extrait sec total ‰	132
Extrait sec de graisse ‰	87

**Aptitudes à la viande.** — Elles sont bonnes.

Le poids des quatre quartiers pour le zébu Arabe est en moyenne de 120 à 130 kilos, avec un rendement de 47 %.

**Aptitudes au travail.** — Le zébu Arabe constitue la majeure partie des bovins porteurs du Tchad. On

peut dire que les trois quarts du commerce intérieur tchadien se fait à dos de bœuf. La charge moyenne d'un bœuf porteur est de 80 kilos.

#### c) Zébu Bororo

Caractérisé par sa grande taille, sa robe rouge acajou, ses immenses cornes spiralées. Son poids oscille autour de 375 kilos, mais ses qualités laitières sont, de toutes les espèces bovines, les plus réduites.

C'est le bétail des Peuls Bororos qui se rencontre surtout au voisinage de la Nigeria (Kanem-Bas Chari). On peut estimer son importance à 200.000 têtes, y compris ses métis.

**Aptitudes laitières.** — Production :

Production totale journalière (y compris la consommation du veau) : 1 l. 750.

Durée de la lactation : quatre à cinq mois suivant la saison du vêlage.

Composition du lait :

Identique à celle du zébu Arabe.

**Aptitudes à la viande et au travail.** — Similaires à celles du précédent.

#### d) Le Bovin du Logone

Caractérisé par sa petite taille, il est très certainement apparenté au bétail peuplant les régions guinéennes de l'Afrique. Son poids est compris entre 100 et 150 kilos et son rendement laitier minime : un demi-litre par jour. Cette race a pour qualité principale d'être résistante aux trypanosomiasés et se trouve confinée dans la région du Logone, de climat quasi oubanguien. Elle est représentée tout au plus par quelques dizaines de milliers de têtes, le plus généralement métissée par l'introduction constante de zébu et elle tend de plus en plus à être absorbée.

#### e) Le beurre

**Production — Amélioration.** — Quelle que soit l'origine du lait, la fabrication du beurre suit le même processus et son amélioration présente les mêmes problèmes.

**Barattage.** — Le barattage a lieu au petit jour, alors que le caillé est à sa température la plus basse. Les récipients utilisés sont, en effet, perméables et l'évaporation qui se produit au cours de la nuit amène le contenu à son point thermique le plus bas.

Le récipient, bouxa ou korio, accroché le plus généralement à une fourche, ou, plus rarement, tenu à la main, est mis en mouvement. Ce mouvement est double : d'abord, un mouvement d'oscillation de l'ensemble de l'appareil partant du point de suspension à la fourche servant de support ; puis, en fin de course, un second mouvement oscillatoire, obtenu d'un brusque coup de poignet, dont le point de rotation est représenté par l'axe fictif passant par les

points d'attache de la corde de suspension du korio au col du récipient. Il se produit ainsi un mouvement de ressac, provoquant le choc des molécules liquides entrées et amenant le barattage du produit.

La durée de l'opération varie de trois quarts d'heure à deux heures selon l'époque de l'année (plus longue en saison chaude qu'en saison froide).

Lorsque le beurre se prend en masse, il est retiré de la bouxa et mis dans un récipient rempli d'eau et, suivant les éleveurs et les facilités en eau de la région, plus ou moins lavé.

Le beurre ainsi préparé est conservé jusqu'à ce qu'une quantité suffisante soit récoltée, puis est fondu. L'opération est pratiquée dans un récipient en terre, sur feu de bois. C'est d'ailleurs à ce moment que le produit prend son odeur de fumée caractéristique.

L'opération de fonte est poussée jusqu'au début d'ébullition du produit. En fin d'opération est ajouté, comme clarifiant, soit un oignon coupé, soit de la farine de mil.

Le résultat de cette opération est :

- 1° La précipitation des albumines contenues dans le beurre frais.
- 2° L'évaporation de l'eau, ce qui est extrêmement important puisque cela conduit à un produit conservable : l'huile de beurre. C'est ce produit final qui est mis sur le marché et donne lieu aux transactions.

**Qualité du produit.** — Ce produit, tel qu'il est présenté, est tout à fait superposable au ghee indien, et est de bonne conservation. C'est ainsi que des lots importants ont pu être conservés deux ans en zone équatoriale sans précautions spéciales, simplement en fûts hermétiques sans qu'il s'en suive une modification importante de la qualité.

Le défaut le plus couramment rencontré est un excès d'acidité (3 %).

**Analyse.** — Les résultats suivants représentent la valeur moyenne du produit, tel qu'il est reçu de brousse, avant décantation pour l'expédition.

PROVENANCE	ACIDITÉ oléique %	HUMIDITÉ	INDICE iode	ODEUR	PROPRETÉ	QUALITÉ
Mao..	0,56 à 1,70	Traces	30,2 à 32,5	Fumée	Généralement propre	Bonne

**Amélioration de la production beurrière.** — Des études sont en cours sur ce chapitre, dans le sens suivant :

- a) Utiliser l'écumeuse dans les points de rassemblement du bétail où la production laitière est

importante, de manière à accroître le rendement, sans prélèvement supplémentaire du lait.

- b) Augmenter la qualité du produit tout en utilisant le procédé indigène de barattage.

Des essais déjà étendus ont eu lieu et ont conduit à des résultats très intéressants, donnés par le tableau ci-dessous. A noter de suite que le facteur qui influe le plus sur le rendement est la température, et des expériences sont en cours pour déterminer les conditions de travail suivant les conditions thermiques.

ÉPOQUE ET RÉGIONS	BARATTAGE indigène	BARATTAGE après écrémage
	Nbre de l. au kg. de beurre fondu	Nbre de l. au kg. de beurre fondu
Fort-Lamy, sept.-avril.	32 litres	24 litres
Fort-Lamy, mai.....	50 —	35 —
Kouri. Méfis, avril. . .	33 —	23 —

Le facteur principal influant sur le rendement est la température ambiante, la richesse du lait en matières grasses tendant au contraire à s'accroître au fur et à mesure que la production lactée diminue.

### Rendement des types et races étrangères pures.

— Dans le domaine de l'élevage du bovin, aucune race étrangère n'a jamais été introduite au Tchad. Un travail dans le sens de la sélection chez le bétail indigène a seul été entrepris et ce — depuis peu — chez le bœuf Kouri.

### B. — BUFFLES

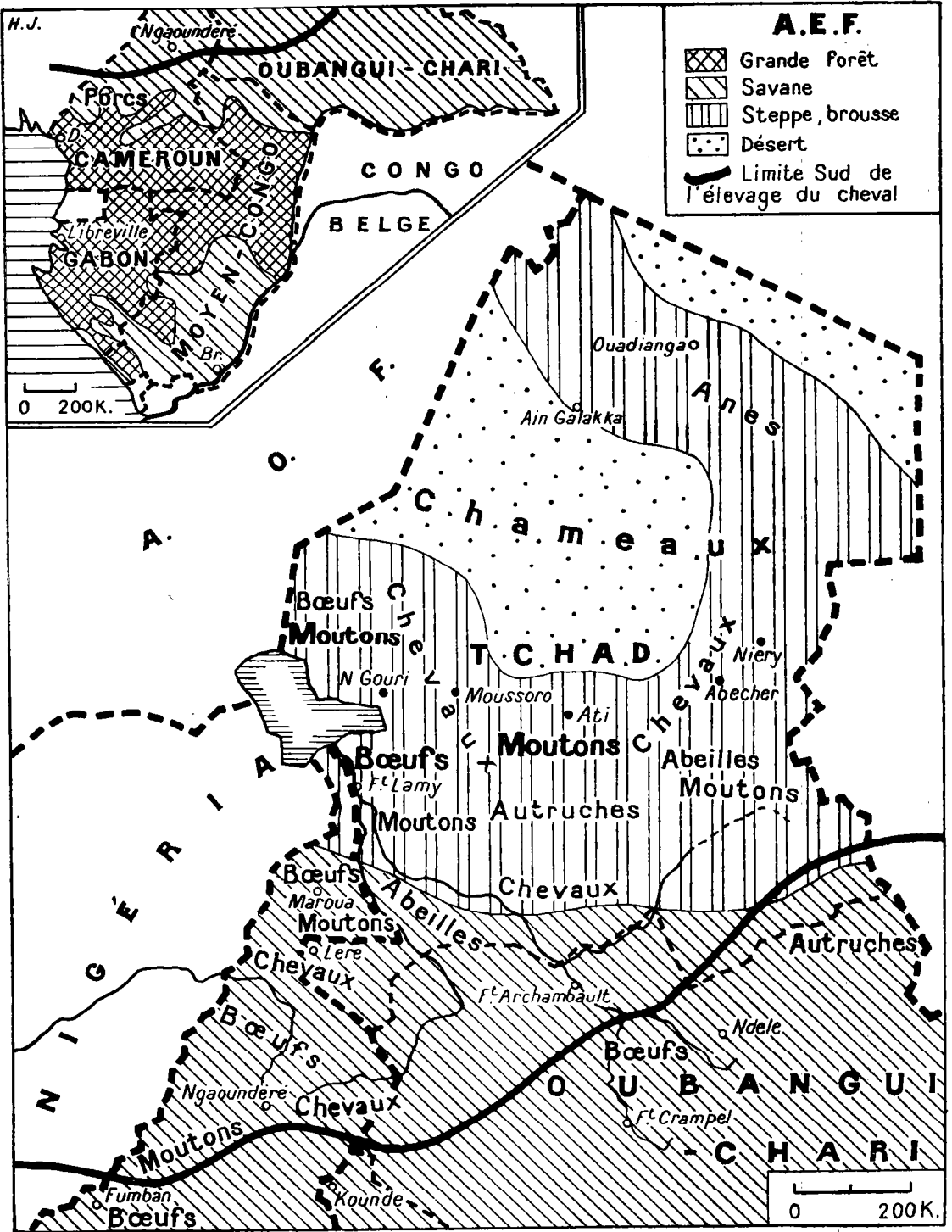
Aucun buffle domestique n'existe ou n'est utilisé au Tchad. Il y aurait un certain intérêt à ce que dans le plan de transformation de la vallée du Logone en « grenier à riz », l'utilisation du buffle soit envisagée pour la culture de cette céréale.

Des importations de géniteurs d'Égypte serait relativement faciles et rien n'empêcherait des essais de croisement avec les buffles sauvages. Mais d'autres projets prioritaires ne sont même pas encore réalisés...

### C. — CAPRINS

Cet élevage s'effectue dans toute l'étendue du Tchad concurrentement avec celui du mouton et se trouve plus particulièrement aux mains des sédentaires, bien qu'il existe dans le Nord d'importants troupeaux de chèvres associés aux ovins.

Il n'existe aucun recensement officiel de cette espèce, sauf pour quelques départements, et encore certains sont-ils très sujets à caution.





Aussi, sommes-nous obligés de nous en tenir à une estimation d'ensemble : je pense qu'en fixant les chiffres de caprins aux deux tiers de celui des ovins, on doit se trouver au voisinage de la réalité. On pourrait donc estimer leur nombre à 2.000.000 environ.

Deux races se partagent cette espèce : l'une, la race arabe, de grande taille, de type méditerranéen, au nord du 11<sup>e</sup> parallèle ; l'autre, la race guinéenne, appelée localement race Kirdi, au sud de cette ligne. Je pense que le rapport de ces deux races entre elles doit être respectivement de 4 à 1.

Ces deux races s'interpénètrent d'ailleurs beaucoup sur leur ligne de contact et la race arabe, en raison de sa grande taille et de son format plus développé qui la fait préférer par les indigènes, tend à gagner du terrain et à étendre son aire de peuplement.

**Valeur économique de chacune de ces races.** —

Du point de vue économique, on peut estimer que ces animaux ne servent et ne serviront, du point de vue viande, qu'à l'alimentation du marché intérieur. On ne peut en prévoir l'exportation.

Du point de vue peau, par contre, elles constituent un article très recherché, mais de valeur différente selon l'espèce à laquelle on s'adresse : la chèvre arabe donne des dépouilles cotées rarement en standard et en prime, mais, surtout, en seconde et troisième en raison, non de leur texture, mais de défauts dus aux épines, aux parasites, etc.

Par contre, la chèvre Kirdi — nous conservons ici l'appellation locale — se classe dans les deux premières catégories. Les chèvres de Maradi (Niger français) et celle de Sokoto (Nigeria) qui font prime sur le marché, n'en sont d'ailleurs que des variétés.

Enfin, il y a lieu d'ajouter que, dans de nombreux cas, la chèvre est particulièrement appréciée pour ses qualités laitières, et qu'en raison du fait que cet animal vit là où les trypanosomes et l'humidité empêchent toute autre vie animale, elle prend une grande importance sociale dans les régions Sud, fait qui doit retenir toute notre attention. La production totale journalière en lait est de 0 l. 250 en moyenne pour une chèvre dont la durée de lactation est de trois à quatre mois.

**Action amélioratrice.** — La première idée qui vient à l'esprit à la lecture de ce qui précède est de chercher à améliorer la production de la peau et pour cela substituer la chèvre Kirdi à la chèvre arabe.

Des efforts ont déjà été faits dans ce sens. Quels résultats ont-ils donnés?

Des chèvres Sokotos ont été introduites en 1939, mais elles ont disparu sans laisser de traces. Faut-il recommencer l'expérience? Je ne crois pas, ou

alors nous pourrions essayer de les placer au Mayo-Kebbi. Je pense qu'il serait préférable de sélectionner certaines variétés locales, dont la dépouille vaut à peu de chose près — si ce n'est à égalité complète — celle de nos voisines les plus renommées.

A mon sens, et à condition de diriger nos efforts dans les régions sud du Tchad, nous pourrions obtenir un résultat intéressant.

Par contre, en raison de la tendance naturelle à l'emprise de la race arabe sur la race Kirbi, je ne vois pas possibilité de chercher à implanter cette espèce en dehors de sa zone actuelle. Je crois que ce serait un échec.

## D. — OVINS

### Constitution et répartition géographique du troupeau ovin du Tchad

Ce troupeau constitué par deux races de moutons, occupe les zones saharo-sahélienne et sahélienne et s'arrête à la zone sahélo-soudanaise. Il descend donc moins au Sud que le troupeau bovin et sa limite est sensiblement constituée par le 12<sup>e</sup> parallèle Nord.

On peut distinguer :

1<sup>o</sup> **Le mouton maure à longs poils.** — Cette race se partage en deux types, dont l'un est très caractérisé : le type noir à poil long et le type blanc, ou roux, à poil plus ou moins long.

2<sup>o</sup> **Le mouton peulh**, animal de très grande taille présentant également deux types : l'un entièrement blanc, le mouton peulh ; l'autre mi-noir, mi-blanc, le mouton Bororo.

La répartition géographique de ces divers types est des plus nette : le mouton noir à poil long et ondulé occupe tout le Département du Ouaddaï et la moitié du Département du Batha (Subdivision d'Oum-Hadjer). C'est le *seul type*, soigneusement entretenu par les éleveurs, se rencontrant dans ces régions.

La ligne de transition entre lui et les deux autres variétés a lieu au niveau de la Subdivision d'Ati. Là il s'y rencontre :

1<sup>o</sup> Le mouton maure à poil blanc, plus ou moins long et plus ou moins influencé par le précédent, dont l'aire de peuplement est en particulier le Kanem ;

2<sup>o</sup> Les moutons peulhs, qui se localisent dans les régions Sud-Est (Département du Bas-Chari entre autre).

L'importance numérique du mouton à poil noir peut être estimée à 60 % environ de l'effectif total, les deux derniers types se partageant les 40 % restant, avec un léger avantage en faveur du mouton arabe blanc.

De manière générale, la totalité du troupeau est exploitée pour sa viande, soit directement consommée sur place, soit exportée sur pied — et pour sa peau.

**Aptitudes à la viande.** — Le mouton, au Tchad, pays en grande partie islamisée, constitue la base de l'alimentation carnée de la population autochtone, alors que le sud du territoire consomme surtout du bœuf.

Quelle que soit la race ovine envisagée, il faut bien se dire que pas une n'est une race à viande comparable à une race métropolitaine. Animaux de grande taille, taillés en « levrette », maigres, ils ne peuvent offrir qu'un poids de viande réduit qui va, en moyenne, de 13 à 20 kilos par carcasse.

### Amélioration du troupeau ovin

**1° Par castration.** — La castration est faite, dans la majorité des cas, par les éleveurs eux-mêmes, qui font une distinction marquée entre le mouton entier et le mouton castré. Je sais bien que le but final de l'opération n'est pas l'amélioration du troupeau, mais bien plutôt un profit immédiat au moment de la vente : le mouton castré, plus gros, se vendant plus cher.

Il ne faut donc pas attendre de cette méthode, appliquée seule, une amélioration importante du troupeau, contrairement à ce que l'on peut espérer pour le cheptel bovin.

**2° Par sélection.** — On peut envisager la sélection des meilleurs représentants de l'espèce, un bélier suffisant pour 50 à 100 brebis, selon le mode d'élevage.

Cette méthode, utilisée concurremment avec la castration : castration de tous les béliers d'un troupeau, puis remplacement par un nombre suffisant de sujets sélectionnés, doit donner rapidement des résultats, le cycle de reproduction du mouton étant de deux ans. Cette opération est à effectuer pour chacune des races.

Mais, seule, elle ne peut amener une amélioration suffisante du troupeau, car répondant mal à certaines valeurs économiques.

Il faut donc songer à la deuxième méthode d'amélioration : le croisement, pour faire acquérir au troupeau de nouveaux caractères économiques intéressants.

**3° Par croisement.** — Dans quelle direction économique devons-nous orienter notre troupeau ovin? Quatre objectifs peuvent être envisagés : la viande, la peau, la laine et la fourrure.

Ces divers objectifs sont-ils exclusifs les uns des autres, ou bien peuvent-ils s'accorder entre eux? En un mot, peut-on espérer atteindre plusieurs d'entre eux à la fois? La conclusion à laquelle nous aboutirons déterminera le sens de l'effort à entreprendre.

Considérons chacun de ces buts en particulier, vus sous l'angle économique.

**La viande.** La production de viande constitue, à elle seule, un motif suffisant d'action du fait que les besoins en viande des populations africaines ne sont pas couverts par le cheptel local.

**La peau.** Bien que certaines races, telle la race peulhe, aient une dépouille de qualité remarquable, celle-ci ne constituera jamais qu'un sous-produit, le produit de base étant la viande. En conséquence, toute opération zootechnique dirigée vers l'obtention de la peau ne devra-t-elle se faire que si elle ne provoque pas une diminution du format et une réduction de la production de viande.

**La laine.** Toutes les races locales, à l'exception d'un très petit groupe de moutons barbares importés par les Lybiens en Eguée, sont des moutons à poil. Des essais ont été effectués de 1927 à 1939 à la Bergerie de Moussoro, pour implanter dans la région du Tchad un type de mouton à laine, obtenu par absorption du mouton arabe à poil blanc par le mérinos.

Si, du point de vue zootechnique pur, on a pu obtenir d'excellents résultats, jusqu'au 15/16<sup>e</sup> du sang, du point de vue pratique l'opération s'est soldée par un échec, l'expérience n'intéressant nullement les éleveurs locaux. Aussi cette entreprise a-t-elle dû être abandonnée.

**La fourrure.** Un travail suivi a été réalisé depuis 1939, en vue de l'absorption, par croisement continu, de la race maure à longs poils noirs par le mouton astrakan. La phase expérimentale de cette opération est actuellement terminée et nous' entrons dans la période d'application.

Les produits obtenus présentent les avantages suivants :

- 1° Production de peaux de poids réduit et de haute valeur, donc facilement exportables;
- 2° Maintien des qualités laitières du troupeau;
- 3° Amélioration nette de la production de viande;
- 4° Maintien d'une rusticité comparable à celle des races locales.

En ce qui concerne la fourrure, les points suivants apparaissent définitivement acquis :

a) 1/2 sang : le caractère astrakan apparaît, soit sous forme d'ondes moirées, particulièrement au niveau du cou et des épaules, parfois du dos et des reins. Ces peaux sont de valeur insuffisante pour être commercialisées.

b) 3/4 sang : peau comparable à ce qui, en France, est commercialement désigné sous le nom « agneau des Indes ».

c) 7/8<sup>e</sup> et au-dessus : peau comparable à l'astrakan classique.

Le degré de sang auquel on s'est arrêté pour l'inscription des produits d'absorption au livre

généalogique est 31/32<sup>e</sup> pour les femelles et 63/64<sup>e</sup> pour les mâles ; à partir de ces formules les animaux sont considérés comme animaux de pur sang.

Le passage d'un degré de sang au suivant demande deux ans. Théoriquement, l'opération d'absorption demande dix ans. C'est ce que confirme la pratique.

À l'heure actuelle, l'absorption du troupeau ovin tchadin par le mouton astrakan est considérée par nous comme parfaitement réalisable et souhaitable. Aussi est-ce dans cette unique direction que nous poursuivons nos efforts.

## LES ESPÈCES ANIMALES DOMESTIQUES DE L'OUBANGUI-CHARI

### A. — Bovins

Un seul bovin : le zébu Fogha ou Bororo Acajou du type classique.

1. **Productivité.** — *Lait* : de 2 à 3 litres de lait pendant six mois environ. — *Viande* : 47 à 50 % de rendement suivant les animaux. — *Trait* : néant.

2. **Introduction de types et races étrangères.** — Aucun croisement en Oubangui. Le Bororo s'y refuse et celui tenté au Cameroun chez les éleveurs africains, avec le Montbéliard, n'a guère de succès.

### B. — Caprins : Type guinéen

1. **Productivité.** — *Lait* : 0 l. 250. — *Viande* : 50 %.

2. **Introduction de races étrangères.** — Aucune introduction.

### C. — Ovins : Petit mouton guinéen.

1. **Productivité.** — *Viande* : 50 % de rendement pour ce petit mouton.

2. **Introduction de races étrangères.** — Aucune introduction.

## LES ESPÈCES ANIMALES DU MOYEN CONGO

### A. — Bovins

1. **Productivité des types indigènes.** — Pas d'élevage de bovins au Moyen Congo.

## 2. Introduction de types et races étrangères. :

1<sup>o</sup> Croisés zébus Montbéliard ;

2<sup>o</sup> Zébus Bororos ;

3<sup>o</sup> N'Damas ;

4<sup>o</sup> Bœufs des Lagunes.

Il ne s'agit que de très faibles troupeaux dont les animaux ne sont exploités ni pour le lait, ni pour le trait, ni même pour la boucherie. Seuls les animaux accidentés ou hors d'âge sont dirigés sur l'abattoir.

Toutefois, un petit troupeau de 35 têtes comprenant quatorze vaches a permis, en 1948, la vente de 6 870 litres de lait, les mères nourrissant leurs veaux.

### B. — Buffles

Pas d'élevage de buffles.

### C et D. — Ovins et Caprins

Ces animaux sont en faible quantité dans les villages et ne sont sujet à aucune exploitation. Ils appartiennent tous au type guinéen de l'espèce.

## LES RACES ANIMALES DOMESTIQUES DU GABON

Le Gabon ne possède pas d'élevage de grands ruminants domestiques en dehors de la Ferme d'Owendo de création récente (1948) et qui comporte encore exclusivement des taurins métissés légèrement de zébu.

La race est du type lagunaire et est en provenance du Dahomey. Elle est de date trop fraîche au Gabon pour avoir acquis des aptitudes spéciales.

Elle n'est pas traitée.

Seuls sont sacrifiés les animaux réformés.

Aucun travail ne lui est demandé.

Les moutons et les chèvres sont du type guinéen, pèsent 17 à 20 kilogrammes de moyenne, tous à poils courts, donnent un rendement en viande de 50 % environ, ne sont l'objet d'aucune traite de la part de l'indigène.